



ACADÉMIE DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PIECES A FOURNIR POUR LES DOSSIERS DE DEMANDE D'ADMISSION A LA RETRAITE PENSION UNIQUE

ÉTAT CIVIL

PÔLE RH
DIVISION DES AFFAIRES MÉDICALES,
ACCIDENTS ET DES RETRAITES

Affaire suivie par :
Yassimina MOUSSA BE
Chaïma SOIMADOU

Téléphone :
02 69 61 93 05
02 69 61 87 05

Courriel :
service.retraite@ac-mayotte.fr

Site Internet :
<http://www.ac-mayotte.fr>

Adresse :
BP 76
97 600 MAMOUDZOU

- Lettre de demande manuscrite
- Acte de naissance du demandeur (moins de 3 mois)
- Acte de mariage du demandeur (moins de 3 mois)
- Jugement de divorce (Si vous êtes divorcé)
- Acte de naissance de l'ensemble des enfants (moins de 3 mois)
- Copie de la pièce d'identité
- Attestation de l'assurance maladie
- Justificatif du domicile (Facture EDM ou SMAE)

CARRIÈRE

- L'état de pré-liquidation de la CRFM
- Arrêtés (Promotion, changement de grade, changement d'échelon)
- Arrêtés d'intégration dans le corps de l'Etat
- Si vous avez été intégré dans la fonction publique de l'Etat avant 2007, il convient de joindre les 6 derniers bulletins de salaire avant l'intégration.
- Attestation de la mère des enfants nés hors mariage, relative à l'éducation des enfants, ainsi que la copie de sa pièce d'identité.